Image not found or type unknown

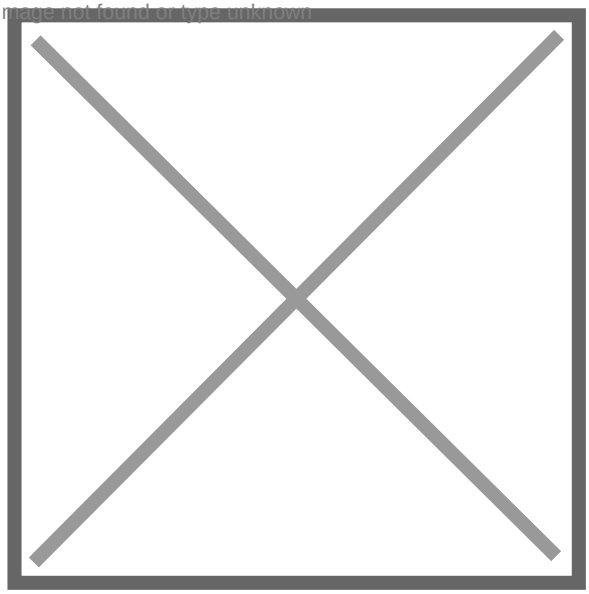

Litige centre européen de formation

Par **aurore 38**, le **15/05/2014** à **11:34**

Bonjour a toute pour celle qui on suivie mon problème avec le centre européen de formation le 16 avril 2014 je leur et envoyé la lettre recommander pour dire que je souhaiter arrete ma formation et fait opposition a leur prélèvement le 18 aril 2014 j'ai reçus l'accuser de réception et aujourd'hui j'ai reçus un message sur mon tel et un émail en me disant de les rappeler car le prélèvement avait était refuser je vouler savoir s'il fallait que je les appele ou pas.

Par **moisse**, le **15/05/2014** à **17:40**

Bonsoir,
Si vous les appelez, ils vont vous dire que votre comportement est irrégulier, et qu'il convient de payer immédiatement sous peine de poursuites judiciaires.
Si vous ne les appelez pas ils vont faire pareil mais sans rien vous dire.

Par **aurore 38**, le **16/05/2014** à **11:02**

Oui mes je n'est pas l'intention de les payés c'est sa le truc au bout 1mois j'ai voulu mes désinscrire il mon dit faut envoyé une lettre avec avis de réception et vue que sa fait 1mois que vous êtes la il vous faut payés 30% de la formation c'est a dire 600€ en une fois chose que je ne peut pas faire je suis au RSA avec une enfant a charge. Je veux bien payé 100 ou 150€ car il mon envoyé 2livre mes faut pas abuser non plus.

Par **moisse**, le **16/05/2014** à **18:46**

Les 30% c'est la règle.
Il y a un mois vous étiez déjà dans la même situation.
Il existe un délai de rétractation, dont vous n'avez pas usé.
Puis un délai de résiliation (3 premiers mois) avec indemnisation partielle 30% ad valorem puis après il faut aller au bout.

Par **haysha**, le **22/01/2015** à **20:21**

Bonsoir , moi j'ai le même problème depuis 2012 !! 3 mois après mettre inscrite j'ai dû résilier mon contrat a cause de problème financier et quelque problème de santé. Après leur avoir envoyé une lettre de résiliation avec accusé de réception il mon tout de même refuser après plusieurs lettre de relance .... Aujourd'hui 2015 je reçois un mail d'un service de contentieux me disant dz payer la somme du que faire !?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés